

511

THERIAQUE.

129.



LA Compagnie des Apoticaire de Paris exposera publiquement toutes les Drogues qui doivent entrer dans la Composition de la Theriaque.

L'ouverture s'en fera en présence des Magistrats, & de la Faculté de Médecine, le Jeudi vingt-cinq du mois de Septembre mil sept cent quarante-neuf, à trois heures de relevée, en leur Jardin & Laboratoire, rue de l'Arbalète, Fauxbourg S. Marcel.

Le tout restera exposé pendant quinze jours, depuis deux heures après midi jusqu'à cinq, après quoi il sera procédé à la préparation & au mélange de cet Antidote, en présence des Magistrats & de la Faculté de Médecine.

Permis d'imprimer & afficher ce 20. Septembre 1749. BERRYER.

De l'Imprimerie de CL. HERISSANT.

